

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 2 (1902-1903)
Heft: 40

Rubrik: Nouvelles artistiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un gnaf qui pourrait bien l'envoyer sur le bord
De la fosse.... Et allez donc, c'est pas *Diémer!* »

Tu devines là-dessus, quelle fessée maternelle ! Entre deux pleurs le petit murmurait : « Me voilà bien maintenant ! Je suis *willipendé* comme une simple ouvreuse. Encore si j'avais mon petit banc ! »

Mais je m'arrête, car tout ça ce n'est que des blagues et *Hahn* y soit qui mal y pense.

Ta vieille amie

bien enrhumée, car l'autre jour Rosenthal est venu nous *esternway* son répertoire avec une énergie qui a fortement *influenzé* son public en sa faveur ; mais moi j'y ai pincé mon coryza.



NOUVELLE ARTISTIQUE

Suisse.

Au moment où nous mettons sous presse, la Fête de musique organisée à Bâle par « l'Association des musiciens allemands » et celle des « musiciens suisses » s'achève brillamment. Nous en rendrons compte dans le prochain numéro.



Bulletin bibliographique.

Dissonance, « roman musical », par Jean d'Udine.

L'idée de développer sous forme de roman l'adage *De gustibus coloribusque non disputandum est*, appliqué au jugement musical, n'est absolument pas banale. Mais que le mot de « roman » ne vous induise pas en erreur. Il ne s'agit pas en l'espèce d'une trame compliquée, avec traître, imbroglio, triomphe de l'innocence et apothéose. Le livre de M. J. d'Udine n'a que 111 pages, de texte serré, il est vrai, et rentre plutôt dans le cadre de la nouvelle.

Réduit à son squelette, c'est un dialogue entre deux jeunes gens placés entre un oncle plein d'indulgence et le narrateur, type différent, car il glose et commente, mais plein d'indulgence aussi. Commencé très bien, car les jeunes gens s'adorent, le dialogue finit très mal, parce qu'ils sont musiciens tous deux. De là, n'allez pas conclure que les artistes sont incapables de faire bon ménage ensemble. L'auteur a simplement voulu nous prêcher l'éclectisme, encore une forme de l'indulgence, sentiment qui est au volume comme une sorte de basse continue.

Parce que les deux fiancés comprennent et aiment la musique de deux façons différentes, la jeune fille avec son cœur et ses sens, le jeune homme avec sa tête et sa raison, il plane entre eux comme un malentendu, vague d'abord, mais qui ne tarde pas à devenir aigu et à provoquer une rupture.

Cette trame légère, l'auteur l'a comme noyée dans un décor breton ravissant, plein de détails pittoresques et jolis. A côté des personnages essentiels, il a crayonné d'aimables silhouettes d'un contour net et qui restent dans l'œil : teile celle de Dagorn, le sauvage du sémaphore. Quant à la langue de M. J. d'Udine, elle est correcte et élégante.

Que penser maintenant de la thèse de l'auteur ? Qu'elle est juste, cela nous semble incontestable.

Il ne saurait guère y avoir de doute, premièrement qu'il n'existe pas de vérité absolue, ou du moins que, si elle existe, c'est comme si elle n'existait pas, perçue qu'elle est par des sujets variant eux-mêmes à l'infini ; et secondement que la vérité relative ne se rencontre jamais dans les extrêmes, mais seulement dans un juste milieu.

Toute opinion est respectable ; et l'excommunication de qui n'a pas les mêmes articles de foi que nous est aussi puérile en art qu'en religion.

La conclusion ? C'est la tolérance, l'indulgence, l'éclectisme. Il est toutefois prudent, avant de conclure trop carrément d'observer deux choses.

La première c'est que l'universelle indulgence est trop souvent pour les faibles et les paresseux une excuse à la lâcheté et à l'absence d'une esthétique personnelle dont l'acquisition exigerait un effort, une étude sérieuse.

La deuxième, c'est que les puissants créateurs ont presque toujours été entiers et exclusifs dans leurs goûts, ce qui semblerait indiquer qu'une des conditions pour être fort est d'être *unique*, ne pas éparpiller son être dans l'analyse mais de concentrer son activité vers un but unique.

Il ne faut donc pas trop en vouloir à ceux qui se passionnent pour et contre un idéal. Le contre est ici la rançon du pour. Soyons donc indulgents, mais surtout pour ceux qui ne le sont pas.

EDOUARD COMBE.